

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

Les élus de Roche aux Fées Communauté ont récemment participé aux 10^e rencontres nationales «énergie et territoires ruraux, vers des territoires à énergie positive», organisées au MENÉ (22). Pour les territoires engagés, la transition énergétique est créatrice de valeurs et moteur de développement. Le réseau des territoires TEPOS* porte une double ambition : atteindre un objectif 100% renouvelable pour réaliser au plus vite la **transition énergétique** en France, dans un contexte d'urgence climatique et environnementale, et participer au développement du territoire dans un contexte social et économique tendu, en particulier dans les territoires ruraux.

Le milieu rural étant particulièrement dépendant de l'énergie (mobilité, habitat, industrie, agriculture...), les acteurs locaux doivent se saisir de ces enjeux, en tissant des liens de coopération et en négociant le partage de la valeur. Les collectivités ont leur rôle à jouer, pour animer et accompagner les projets, en faveur de la **sobriété énergétique** et du développement des **énergies renouvelables**.

La concrétisation des **trois réseaux de chaleur bois énergie** sur le territoire de Roche aux Fées Communauté illustre bien la dynamique de terrain et le mouvement engagé, pour faire de l'énergie un facteur de développement local. Continuer d'investir en faveur du climat va participer à la sortie de crise, et le territoire doit se saisir des opportunités du plan de relance verte pour aller plus loin.
Thierry RESTIF, Maire



GROS PLAN

MISE EN SERVICE DU RÉSEAU CHALEUR BOIS

Depuis ce mois d'octobre, les chaudières bois du réseau de chaleur bois de Retiers approvisionnent désormais les principaux bâtiments collectifs de Retiers

Ce projet a été porté par Roche aux Fées Communauté et confié à la société Nass-et-Wind Énergie Verte et sa filiale SOGEX, dans une Délégation de Service Public pour une durée de 23 ans. Après plus d'un an de travaux, l'EHPAD Pierre et Marie CURIE (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), les écoles publiques Édouard MAHÉ et René-Guy CADOU, ainsi que le restaurant scolaire, l'école privée Sainte-Croix Saint-Joseph, le lycée Jean-Marie de la MENNAIS, les salles de sport de Retiers sont désormais chauffés par le bois énergie, une **énergie renouvelable**, neutre en carbone. Le collège public sera raccordé prochainement, à la suite des travaux de rénovation. Le réseau de chaleur de Retiers est constitué d'une chaufferie bois, avec 2 chaudières bois de 600 kW et d'un réseau eau chaude d'1 km, qui livreront 1.5 GWh de chaleur aux établissements abonnés.

C'est l'équivalent de 156 000 l d'équivalents fioul substitué, et le remplacement des énergies fossiles par du **bois plaquettes issu de forêt et du bocage**. Ce projet a pu voir le jour car il fait partie d'un même ensemble avec les réseaux de chaleur bois de Martigné-Ferchaud et Coësmes : Nass-et-Wind Énergie Verte a investi 1.7 M€ et bénéficié du soutien de l'ADEME à hauteur de 700 K€. Un financement participatif a été organisé avec 40 particuliers, pour un montant de 50 000 €. Dès l'origine de ce projet de territoire, les agriculteurs locaux ont été impliqués pour réussir à mobiliser du **bois issu de l'entretien du bocage**, soit 50% des 1000 tonnes nécessaires. Une **plateforme bois** va être construite à la CUMA située entre Retiers et Martigné-Ferchaud. Vous pouvez consulter le reportage de TV Rennes qui illustre bien la mobilisation des acteurs : <https://youtu.be/Rf6ll7JN2jY>

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

En raison des conditions sanitaires actuelles, le Club Détente et Loisirs ne pourra pas reprendre ses activités en novembre.

ACTIV'GYM

Il reste des places pour les cours de fitness et de gym douce les jeudis de 18h45 à 19h45 : Fitness (muscultation, cardio, circuit training, stretching...), et les vendredis de 9h15 à 10h15 : Gym douce (stretching, équilibre, coordination, musculature). Ces cours sont dispensés à la salle polyvalente de Retiers et sont encadrés par une coach professionnelle.
➔ 02 99 43 48 68

EVS CROCC' VACANCES

Ateliers bricolage pour la Fête des lumières : Afin d'égayé cette fin d'année, une vitrine éphémère sera réalisée pour émerveiller petits et grands. Pour ce faire, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour tailler, coudre et peindre en toute convivialité !

Aucune compétence spécifique n'est requise ! Participation libre et gratuite, matériel fourni. Les mardis : 03, 10, 17 et 24 novembre et 1er décembre de 9h30 à 11h30 et les jeudis : 05, 12, 19, 26 novembre de 14h à 16h.

- Accompagnement à la parentalité : Atelier parents : **samedi 21 novembre** à 10h, atelier peinture sous toutes ses formes pour les 0/3 ans.
- Samedi 28 novembre** à 10h, atelier bricolage pour toute la famille, plein de surprises en attendant Noël.
- Repair Café : **samedi 21 novembre** de 14h à 18h à la salle polyvalente de Retiers avec zone de gratuité spécial Noël (se débarrasser en faisant plaisir) ! Dépôt des objets de 11h à 12h et récupération à partir de 17h30. Apportez des jeux et jouets en bon état et objets pouvant faire de jolis cadeaux.

RANDENNÉES PEDESTRES

Organisées par l'association « Chemins et randonnées ».

7/11	Janzé (12km, 10km et 8km),
14/11	Domalain (13km, 11km et 8 km),
21/11	Martigné-Ferchaud (11km et 8 km),
28/11	Coësmes - Sainte- Colombe (12km et 10km).

➔ 06 84 40 78 36

Services municipaux

MAIRIE
02 99 43 51 41
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00
Jeudi & samedi : 9h00>12h00

Permanences des élus en dehors des horaires d'ouverture
06 46 41 41 92

SERVICE URBANISME
02 99 43 09 20
Lundi, mardi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00

SERVICE TECHNIQUE
02 99 43 09 16
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00

	MÉDIATHÈQUE 02 99 43 68 63	DÉCHETTERIE 02 99 43 40 17
Lundi	16h30>18h30	10h00>12h00
Mercredi	9h30>12h00 et 14h00>18h00	9h00>12h00 et 14h00>18h00
Vendredi	15h00>18h30	14h00>18h00
Samedi	9h30>13h30	9h00>12h00 et 14h00>18h00

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

ASSISTANTE SOCIALE CDAS
A la mairie - Retiers
le mardi et 1^{er} et 3^e jeudi matin
RDV 02 22 93 68 00

ASSISTANTE SOCIALE MSA
Centre Social de La Guerche
RDV 02 99 96 22 44

CAF
Bureau 1 - cour de la mairie
vendredi 6,13, 20 & 27 novembre

CARAC
RDV 09 69 32 50 50

CARSAT
Accueil à La Guerche
RDV 39 60

CICAS
0820 200 189

CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)
Bureau 1 cour de la mairie
Tous les jeudis 9h >12h
RDV 02 23 55 51 44

CPAM
Accueil à Janzé ou La Guerche,
Uniquement sur RDV 36 46

CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
CDAS Janzé
RDV 02 22 93 68 00

NOURRISSONS
Maison médicale de garde
- Pesée : jeudi 12 & 26 novembre de 9h à 12h (sous réserve)
- Consultation PMI : jeudi 26 novembre de 14h à 17h
RDV 02 22 93 68 00

RELAIS INTER COMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS (R.I.P.A.M.E.)
Maison du Développement
mardi : 14h>19h
vendredi : 13h30>16h30
RDV 02 99 43 44 16

SECOURS CATHOLIQUE
- Permanence les 7 & 21 novembre de 10h à 12h (rue des Colonels Dein).
- Local meubles : premier samedi du mois (rue de la Tannerie) 10h-12 h
sc240retiers@gmail.com ou 06 31 82 22 74

BOUTIQUE DE GESTION
Les jeudi après-midi, bureau n°1
RDV 02 99 86 07 47

INFIRMIERS
Centre de soins - A.D.M.R.
02 99 43 52 80
Cabinet ERHEL-GATEL-VERMILLARD
02 99 43 65 41

TAXIS-AMBULANCES
Ambulances BANCEL
02 99 43 61 61

MAISON MÉDICALE DE GARDE
Centre Hospitalier
rue Armand Jouault - Janzé
02 99 43 44 45
Samedi : 12h>20h
Dimanche : 8h>20h
En dehors de ces horaires, appeler le 15.

PHARMACIES DE GARDE
contacter le 32 37

POMPES FUNÈBRES
Christian CHAPELET
02 99 43 12 12

DÉFIBRILLATEURS
• À l'entrée de : Salle Polyvalente, Salle Papin, Roche aux Fées Communauté, Cinéma Le Restéria, Espace Pierre de Coubertin.
• À l'intérieur de : l'Église (porte Sud), cour de l'École CADOU.

NAISSANCES
28/09 Malo COLAS, 10 Boulevard Alphonse Richard

DÉCÈS
1/10 Stéphane ROUSSILLON, 6 allée Charlotte Gastineau
3/10 Marie-Josèphe DESMOTS, 10 rue Lamennais.

État civil

MÉDIATHÈQUE

(en raison des mesures gouvernementales liée à la covid 19, les horaires seront modifiés ou la programmation reportée)

Mois du film documentaire

Mardi 10 novembre à 20h30 au cinéma Le Restéria pour la projection du film « Hitch, une histoire iranienne » de Chowra MAKAREMI (France, 2019, 78 mn). Gratuit

« Hitch, une histoire iranienne » tisse les liens qui entrecroisent la grande Histoire à l'histoire familiale, autour de la révolution iranienne de 1979, de ses trahisons et de ses conséquences. Le vécu de la violence politique y est présenté de l'intérieur, par la manière dont il nourrit les représentations, les images, les discours et les non-dits. Fille d'une opposante à la République islamique, emprisonnée, torturée et tuée, la réalisatrice fait elle-même acte d'opposition au négationnisme politique du pouvoir iranien en faisant ressurgir une réalité de l'extermination des opposants par la présence des objets et par l'obstination de la mémoire.

Un moment d'échange avec la réalisatrice Chowra MAKAREMI sera proposé à la fin de la séance.

Autre rendez-vous du Mois du doc sur Roche aux Fées Communauté :

Lundi 9 novembre à 18h30 à la Canopée, Janzé : **Overseas**, de Sung A-YOON, gratuit, en présence de la réalisatrice.

Vendredi 13 novembre à 20h à la médiathèque de Marcellé-Robert : **Bains publics**, de Kita BEAUCHEZ, gratuit, en présence de la réalisatrice.

Jeudi 26 novembre à 20h30 à la médiathèque de Boistrudan : **Axel au pays des malades imaginaires**, de D. LORANG et D. BEAUTRU, gratuit, en présence des réalisateurs.

Théâtre

Samedi 28 novembre à 11h, **Cabaret et Cie** par la compagnie Le théâtre avec un nuage de lait, pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans.

Marionnettes à fils, jonglerie et magie pour les tout-petits : quand l'esprit du cabaret se pose à 30 cm du sol... Gratuit, réservation obligatoire.

Exposition

Du 2 au 28 novembre de Frédéric PEIL, la magie des couleurs (photographies surprenantes).

Retrouvez vos rendez-vous habituels :

Bébés lecteurs avec Fanny : **mercredi 18 novembre** à 9h30 et 10h15, pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.

La Tête dans les histoires : **mercredi 18 novembre** à 16h, à partir de 4 ans, sur inscription.

(Pour le confort de tous, merci d'arriver à l'heure.)

➔ 02 99 43 68 63
www.bibliotheques-rocheauxfees.fr



Le cinéma a réouvert ses portes et respecte les consignes sanitaires : port du masque dans l'entrée, distanciation des sièges, cheminement de sortie

Toute la programmation : www.leresteria.net



DOJO, DANSE ET ESPACE JEUNES - AVENANTS

Le conseil municipal approuve les avenants n°2 et 3 de l'entreprise CHANSON sur le lot n°2 (gros œuvre) d'un montant respectif de 5 700,00 € HT pour une location de bungalows de chantier et de matériel de sécurité et de 4 519,50 € HT pour le nettoyage quotidien et de la désinfection des locaux et consommables supplémentaires. Le marché du lot n°2 est porté de 595 014,60€ € HT à 605 234,10€ HT.

EFFACEMENT DE DETTES

Acceptation de l'effacement de dettes pour des titres impayés de cantine/garderie de 2018 et 2019, d'un montant de 175.65€.

FONDS DE CONCOURS

L'assemblée approuve les fonds de concours attribués par Roche aux Fées Communauté d'un montant de 7 818 € pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment de la Trésorerie et d'un montant de 407 130 € pour la construction du dojo et de la salle de danse.

ÉPANDAGE DES BOUES

Le conseil municipal sollicite une aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre de l'aide d'urgence en matière d'interdiction d'épandage des boues pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cette subvention peut être de 30% majorable jusqu'à 40% pour les dépenses exceptionnelles liées à des prestations engagées sur la période du 15 mars au 31 décembre 2020.

PERSONNEL COMMUNAL

Christophe GUILLOUX a intégré l'équipe «Voirie» depuis le 5 octobre, suite au départ en retraite de Dominique COUET. Monsieur GUILLOUX a plus de quinze ans d'expérience en tant que chauffeur dans les travaux publics.



NOUVEAUTÉ : PAIEMENT EN LIGNE

Désormais, vous avez la possibilité de régler par carte bancaire vos factures périscolaires en ligne sur : <https://www.tipi.budget.gouv.fr/>

FÊTE DES LUMIÈRES

Le week-end du **4 au 6 décembre** marquera le lancement des illuminations de Noël à Retiers. Pour la Fête des lumières, le marché de Noël ne sera pas possible, l'équipe d'organisation prépare une édition adaptée aux conditions sanitaires (plus de précisions dans la prochaine lettre de Retiers). À noter, l'opération commerciale débutera dès le week-end du 28-29 novembre.

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Vendredi 23 octobre, Madame La Préfète a annoncé les mesures qui s'appliquent sur le Département d'Ille-et-Vilaine : couvre-feu de 21h à 6h, à compter du 24 octobre et ce pour 3 semaines. Pendant le couvre-feu, une attestation est obligatoire pour sortir (disponible sur le site du gouvernement et en mairie). Le port de masque est obligatoire partout, y compris en extérieur et ce, dans tout le département. Les associations sont informées régulièrement sur l'évolution des mesures.

À l'heure où nous imprimons la Lettre, nous n'avons pas toutes les informations sur l'annulation, l'avancement d'horaire ou le report de certaines animations annoncées.

La situation sanitaire se dégrade et nous vous invitons à bien respecter les gestes barrières. Prenez soin de vous et des autres !

Application TousAntiCovid : elle permet à l'utilisateur testé positif COVID-19 de prévenir immédiatement les personnes qu'il aurait pu contaminer durant sa période de contagiosité.

COMPÉTENCE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La loi ALUR a instauré un mécanisme de transfert de droit au profit des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale. Ce transfert aurait pour conséquence l'élaboration du PLU intercommunal (PLUi) à l'échelle de la communauté de communes.

Les communes membres peuvent s'opposer à ce transfert avec une minorité d'opposition de 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population. Compte tenu des avantages avancés, l'assemblée est favorable à ce transfert et décide de ne pas s'opposer au transfert de la compétence PLUi à Roche aux Fées Communauté.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

L'assemblée prend acte du rapport de Roche aux Fées Communauté.

MISE À DISPOSITION DE MATÉRIELS

Validation des termes de la convention proposant une mise à disposition d'une plaque vibrante à la commune de Boistrudan pour une durée de 3 ans.

MISE À DISPOSITION DES ASEM

Validation des termes de la convention de mise à disposition de trois Agents Spécialisés des Écoles Maternelles à l'école privée pour assurer la surveillance des maternelles durant la pause méridienne à compter du 1^{er} septembre 2020 et les années suivantes.

NOUVEAUX SITES INTERNET

Après avoir revisité son identité, Roche aux Fées Communauté poursuit la redéfinition de ses supports de communication, notamment avec son nouveau site internet : www.rafcom.bzh. Vous y trouverez toutes les informations pratiques sur le territoire du pays de la Roche-aux-Fées. Outre leur site, trois autres sites dédiés à des équipements et services communautaires ont vu le jour : Le HangArt (lehangart.rafcom.bzh), La Canopée (lacanopee.rafcom.bzh) et le Tourisme (tourisme.rafcom.bzh).

➔ 02 99 43 64 87

BOULANGERIE L'AMOUR EST DANS LE BLÉ

Depuis le 19 octobre, Camille BERNARD et Dylan LERAY – COUE ont repris la boulangerie située au 60 rue Auguste Pavie

sous le nom de « *L'Amour est dans le blé* ». En plus des différents pains, des viennoiseries et des pâtisseries, ils vous proposent également des sandwiches à déguster sur place ou à emporter. Horaires d'ouverture : tous les jours de 6h à 20h (jour de fermeture à définir)

➔ 02 23 08 74 97

DRIVE FERMIER DE LA ROCHE AUX FÉES

Le Drive Fermier de la Roche Aux Fées est une association

d'une vingtaine de producteurs, distribuant leurs produits locaux sur Janzé et Retiers chaque jeudi en fin de journée. La formule est simple et rapide : le consommateur commande sur la plateforme internet « drive fermier 35 » du jeudi au mercredi 14h et vient chercher son colis le jeudi à partir de 16h30. À tour de rôle, les producteurs assurent la remise des produits, restant dans un esprit de vente directe. Site de Retiers : Champ de Foire, route de Marcellé-Robert.

➔ drivefermieraf@gmail.com
<https://www.facebook.com/Drive-Fermier-de-la-Roche-Aux-Fées>

ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Le Point Accueil Emploi met en place des ateliers d'accompagnement animés par la MEEF sous forme de rendez-vous individuel d'1h destinés aux personnes en recherche d'emploi ou en projet professionnel.

Les permanences ont lieu les mardis après-midi en alternance sur Janzé (à la Canopée) et sur Retiers (à la Maison du Développement).

À Retiers : 17 novembre, 1er et 15 décembre de 14h à 17h, inscription au 02 99 43 64 87

A Janzé : 12 et 26 novembre et 10 décembre, inscription au 02 99 47 16 67

Les thématiques : Initiation compétence de base : souris, clavier, ordinateur, Internet : moteur de recherche, rechercher une info, démarches en ligne, télécharger un doc, Bureau-tique : Traitement de texte, fonctions de base, gestion de mes docs., Boîte mail : création, gestion...



FRELON ASIATIQUE

Novembre est le dernier mois de l'année pour agir. En décembre, ce sera trop tard. Les fondatrices en nombre quitteront leur nid, hiverneront dans une cavité et constitueront un essaim dès le printemps prochain. C'est ainsi que le frelon asiatique se multiplie et colonise rapidement une région. A présent, les feuilles des haies et des arbres sont en partie tombées, il nous est plus facile de repérer les nids, au ras du sol et jusqu'à la cime des arbres. Pour demander une intervention prise en charge par le Communauté de communes, contacter la FGDON au 09 75 53 57 91.

BAR PMU L'OUTSIDER

Depuis le 2 octobre, Clément COQUILAUD (propriétaire d'Au Bistro) et Briac MARTIN se sont associés et ont repris le bar PMU L'outsider situé 27 rue Georges Clémenceau (bar, jeux à gratter, Amigo...).

Ouvert tous les jours sauf mardi de 7h30 à 20h (17h le dimanche)
➔ 02 23 08 67 20

COLLECTE SECOURS CATHOLIQUE

Comme chaque année, le Secours Catholique organise sa collecte nationale le week-end du **14 et 15 novembre**. Les bénévoles vous accueilleront aux stands présents sur le marché du samedi et à Super U. De plus, des caddies seront mis à votre disposition à Super U et à la Supérette ainsi que des enveloppes destinées aux dons.

Le contexte sanitaire actuel ajoute des difficultés supplémentaires et impacte un certain nombre de situations déjà précaires. Sur Retiers, les demandes d'aide vont devenir importantes, donc d'avance, merci pour vos dons.
➔ sc240retiers@gmail.com

DON DU SANG

Jeudi 3 décembre de 14h30 à 19h à la salle polyvalente, organisé par l'Établissement Français du Sang. En raison des règles sanitaires actuelles, merci de vous inscrire sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>
Merci pour votre geste solidaire.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes élevant ou ayant élevé au moins 4 enfants français dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.

Les personnes souhaitant en faire la demande doivent se présenter en Mairie avant début décembre (date limite d'envoi à l'UDAF 35 le 15 décembre).
➔ 02 99 43 41 82

TRAJET RETIERS - RENNES

L'abonnement Uzuël Ter Breizhgo permet de vous déplacer en illimité sur le trajet de votre choix et est rechargeable sur la carte Korriago.

➔ 0 800 880 562 - www.breizhgo.bzh - en gares.

COVOITURAGE

L'application **Questgo** vise à développer le covoiturage de proximité sur l'ensemble du territoire breton et en Loire-Atlantique, au travers d'un nouveau service en ligne de mise en relation entre conducteurs et passagers.

SAISON CULTURELLE

Vendredi 27 novembre

à 20h30 à la salle Auguste Pavie de Thourie, **conte, théâtre d'objets et vodka d'Irina DACHTA** par la Compagnie ZUSVEX (report de la saison culturelle 2019-2020). « Le temps d'une soirée, cultiver ensemble le goût de la rencontre, le goût d'inventer et de raconter, le goût de rire toujours ».

AUTOUR DU SPECTACLE : Les élèves du HangArt assureront la première partie du spectacle. Tarifs : plein 9 €, réduit 7.50 € et famille 20 €
➔ 02 99 43 64 87

(en raison des mesures gouvernementales liées à la covid 19, l'horaire sera modifié ou la programmation reportée)



Louis LEMARIÉ, porte-drapeaux d'Arbrissel et Jean-Claude LEMOINE, porte-drapeaux de Retiers.

CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

■ **Dictée : mercredi 4 novembre** à 14h au collège « La Roche Aux Fées » rue Anatole Le Braz à Retiers.
➔ 02 99 43 69 90

■ **Jeu des chiffres et des lettres :** après la dictée à 14h30 au Collège.
➔ 02 99 43 50 05

■ **Atelier Mémoire : jeudi 5 novembre** de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente.

Renseignements : 02 99 43 69 90

■ **Atelier peinture pour enfants** de 8 à 12 ans **Mercredi 25 novembre** de 14h30 à 16h30, salle n°1, cours « découverte » (limité à 5 enfants).

■ **Smartphone : Mercredi 4 et 18 novembre** de 14h à 16h30, salle N°2.
➔ 06 47 10 81 13

UTL

Lundi 2 novembre à 14h30 à la salle polyvalente, conférence « *Si les champignons n'existaient pas* » animée par Madame Michèle BONNEFANTS.

Lundi 23 novembre à 14h30 à Martigné-Ferchaud, assemblée générale.
➔ 02 99 44 87 31

Ils font L'ACTU

En parler pour ne pas oublier !

Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, Combattants des Territoires des Opérations Extérieures, Veuves et Citoyens de la Paix, Retiers - Arbrissel

Début août 1914 commençait la Première Guerre mondiale qui pendant plus de 4 ans mobilisa des millions de combattants partout en Europe. À Retiers, 129 noms sont gravés sur le monument aux morts... L'Union nationale des anciens combattants, créée dès le 11 novembre 1918, s'impose très vite en Ille-et-Vilaine comme dans bien des départements : une section départementale apparaît dès février 1919. La section de Retiers-Arbrissel verra le jour dans les années 70. À l'origine, elle réunit hommes et femmes qui ont un jour porté les armes, veuves et orphelins de guerre.

Depuis, l'association n'a eu de cesse de perpétuer le souvenir des combattants « Morts pour la France » en participant aux cérémonies patriotiques des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre, de défendre aussi les intérêts moraux, sociaux des ayants droit, et de maintenir des liens de solidarité et d'amitié entre les générations d'anciens combattants en organisant des temps de convivialité. Aujourd'hui, les derniers poilus de la Première Guerre mondiale sont morts et les derniers combattants de la Seconde Guerre approchent ou dépassent les 90 ans. « Il faut penser à l'avenir en assurant la relève afin de pérenniser ce devoir de mémoire » confie Jean BELLIER, ancien appelé du contingent affecté au « maintien de l'ordre » en Algérie, et président de l'association Retiers - Arbrissel depuis déjà 48 ans. Une vingtaine de citoyens ont répondu à cet appel et se sont engagés auprès de nos aînés en tant que « Citoyens de la Paix ». Forte de sens, cette appellation témoigne de cette belle mission qui leur incombe d'aller vers les jeunes générations, d'informer, de témoigner de ces morceaux d'histoire.

Le 8 novembre prochain, pour respecter le devoir de mémoire malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, un comité restreint (composé d'élus, d'anciens combattants, du chef de corps de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers) se retrouvera au Monument aux morts pour commémorer la fin de la 1^{re} Guerre Mondiale. Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public. Jean BELLIER, au nom de l'association, invite chacun et chacune à se souvenir...